

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Du 16 Novembre 2024

(Concerne un président de club qui donne mandat à un suppléant désigné conformément aux statuts du club)

Je soussigné(e) :

Président de l'association : N°

donne mandat à M.

qualité : Licence « C » n°

- aux fins de me représenter à l'assemblée générale de la ligue de Normandie de tennis le samedi 16 novembre 2024
- Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à..... , le

Signature du président mandant précédée de

la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* » :

Signature du mandataire précédée de la

mention manuscrite « *Bon pour acceptation* » :

TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION AFFILIEE REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE)